



Paris, le 1^{er} mars 2021,

Monsieur le Président du CTL,

Le service de la Bprog connaît depuis longtemps une dégradation des conditions de travail :

- sous-effectif depuis septembre 2019:

Si au Tagerfip, la Bprog est composée de 9 A, la réalité est différente.

Pour la période de septembre 2019 à septembre 2020, le nombre d'enquêteurs réellement présents s'élevait à 7 dont un temps partiel à 80 %. En effet, sur cette période une enquêtrice a été détachée et n'a pas été remplacée et une enquêtrice a subi une longue maladie.

En septembre 2020, l'enquêtrice détachée a été affectée sur un poste. Cependant, ce dernier est resté vacant car la direction a choisi de ne pas y affecter un nouvel enquêteur.

L'enquêtrice en longue maladie a repris en mi-temps thérapeutique depuis le 09/12/2020. Depuis cette date, l'effectif de la Bprog s'élève donc à 7,3 ETP (un mi-temps thérapeutique et un temps partiel à 80%) au lieu de 9.

- traitement des DM : ces listes, qui sont diffusées depuis 2018, doivent être traitées dans un délai contraint, leur exploitation prend du temps et les sujets parfois peu pertinents (par exemple « report de dons » ou « investissement Pinel »).

- délai de traitement des 3909 recherche : depuis ces deux dernières années, ce délai de traitement est fortement réduit : 30 jours jusqu'en 2019, 20 jours en 2020 et actuellement 5 jours.

Par ailleurs, dans le cadre de la réorganisation de la programmation au sein de la DNVSF, la Bprog analyse les différents axes de programmation recensés par les brigades de la DNVSF, en vue de leur modélisation. Si cette nouvelle mission est intéressante, elle n'en est pas moins chronophage et suscite un certain stress quant aux résultats de ces axes. Nous aurons l'occasion de développer lorsque nous aborderons le point 4 de l'ordre du jour.

Les enquêteurs de la Bprog, pourtant expérimentés, n'arrivent plus à faire face aux exigences de la direction. Cette dernière a-t-elle conscience que son choix de ne pas affecter d'enquêteurs supplémentaires à la Bprog, pèse sur l'équipe et rend les conditions de travail de plus en plus difficiles, la surcharge de travail ne cessant d'augmenter ?

Les représentants CGT Finances Publiques DNVSF
et
les représentants SOLIDAIRES Finances Publiques DNVSF